

## LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME « ITEKA »

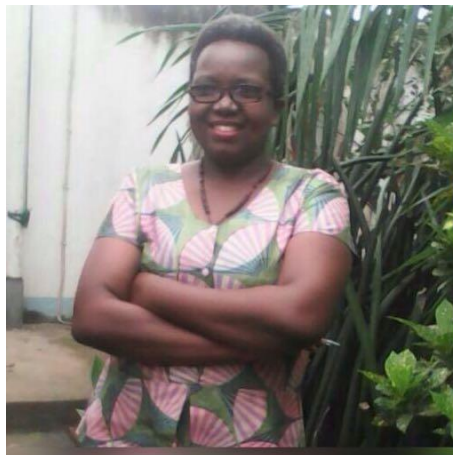
*Agréée par l'Ordonnance Ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance n°550/029 du 6 février 1991*



« Est membre de l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme et des Peuples (UIDH), est membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH), a le statut d'observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et a le statut consultatif spécial auprès de l'ECOSOC. La Ligue Iteka est décentralisée en 17 fédérations et 32 sections ».

***Bulletin hebdomadaire « ITEKA N'IJAMBO » n°152 de la Ligue Burundaise des Droits de l'Homme « ITEKA ».***

**Semaine du 4 au 10 mars 2019**



***En mémoire de Madame Marie Claudette Kwizera, trésorière de la Ligue Iteka, portée disparue depuis le 10 décembre 2015. De décembre 2015 au 10 mars 2019, au moins 523 cas de disparitions forcées sont parvenus à la Ligue Iteka.***

*SIGLES ET ABREVIATIONS*..... 3

*I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS, DES VIOLATIONS ET ATTEINTES AUX DROITS DE L'HOMME*..... 5

*I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE* ..... 5

*I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES*..... 5

*I.2. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE, DES ADMINISTRATIFS ET DES POLICIERS* ..... 5

*I.3. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES POLICIERS, DES AGENTS DU SNR ET DES ADMINISTRATIFS* ..... 6

*I.4. VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE*..... 7

*I.5. VIOLATION DU DROIT A UNE REUNION PACIFIQUE* ..... 7

*II. FAITS SECURITAIRES*..... 8

*III. CONCLUSION*..... 9

## **SIGLES ET ABREVIATIONS**

**CDS** : *Centre de Santé*

**CNDD-FDD** : *Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Front pour la Défense de la Démocratie*

**CNL** : *Congrès National pour la Liberté*

**DPE** : *Directeur Provincial de l'Enseignement*

**ECOFO** : *Ecole Fondamentale*

**FRODEBU** : *Front pour la Démocratie au Burundi*

**OPJ** : *Officier de Police Judiciaire*

**RDC** : *République Démocratique du Congo*

**SNR** : *Service National de Renseignement*

**VBG** : *Violences Basées sur le Genre*

## ***0. INTRODUCTION***

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations de violations et des violations des droits de l'homme ont été enregistrées comme suit: au moins 4 personnes tuées, toutes retrouvées cadavres, 5 torturées, 81 arrêtées arbitrairement et 1 victime de VBG.

Parmi les victimes identifiées, figurent 1 mineur tué, 1 femme et 3 mineurs arrêtés.

Le phénomène de cadavres qui continue à s'observer dans divers endroits du pays est inquiétant par son nombre croissant.

Des Imbonerakure affiliés au parti CNDD-FDD, des policiers, des agents du SNR et des administratifs sont pointés du doigt comme étant des présumés auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Ce bulletin relève des cas de tueries, de tortures et d'arrestations arbitraires dont sont victimes des opposants et prétendus opposants du régime du Président Pierre Nkurunziza en particulier les membres du parti CNL.

## ***I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS, DES VIOLATIONS ET ATTEINTES AUX DROITS DE L'HOMME***

### ***I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE***

#### ***I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES***

##### **Un corps sans vie retrouvé en commune Matana, province Bururi**

En date du 9 mars 2019, dans la brousse de la colline Matana, zone et commune Matana, province Bururi, un corps sans vie d'un bébé en décomposition a été retrouvé. Selon des sources sur place, ce corps a été enterré par l'administration communale le même jour et les circonstances de la mort restent inconnues.

##### **Un corps sans vie retrouvé en commune et province Kayanza**

En date du 5 mars 2019, le matin, sur la colline Gisoro, au chef-lieu de la commune et province Kayanza, un corps sans vie d'un nommé Bukuru, âgé d'environ 35 ans, originaire de la colline Nyamiyogoro, commune Muruta, province Kayanza, a été retrouvé sur son lieu de travail. Selon des sources sur place, Bukuru était veilleur au CDS appelé « Sainte Izidora ». Selon les mêmes sources, les circonstances de sa mort restent inconnues.

##### **Un corps sans vie retrouvé en commune Giharo, province Rutana**

En date du 6 mars 2019, sur la colline Nyembuye, zone Muzye, commune Giharo, province Rutana, un corps sans vie d'un homme non identifié a été retrouvé. Selon des sources sur place, ce corps a été enterré par la population de la localité sous la supervision du chef de zone Muzye et les circonstances de sa mort ne sont pas connues.

##### **Un corps sans vie retrouvé en commune Giharo, province Rutana**

En date du 4 mars 2019, vers le matin, sur la colline Kabingo, zone Butezi, commune Giharo, province Rutana, un nommé Kabura, cultivateur, originaire de la colline Bubanga, zone Kayero, commune Mpinga-Kayove, a été retrouvé mort. Selon des sources sur place, la victime qui était partie la veille pour travailler dans un champ, a été tuée par des gens non identifiés alors qu'elle sortait pour se soulager. Selon les mêmes sources, cette victime n'avait aucune trace d'agression visible sur son corps.

### ***I.2. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE, DES ADMINISTRATIFS ET DES POLICIERS***

##### **Une personne torturée en commune et province Bubanza**

En date du 4 mars 2019, au centre-ville, commune et province Bubanza, un prénommé Isaïe, chauffeur de taxi a été tabassé par un policier connu sous le sobriquet de Malipo basé au commissariat de Bubanza lors de son arrestation et qui avait un mandat d'amener. Selon des sources sur place, le chauffeur avait un conflit qui l'opposait à un membre de la milice Imbonerakure, prénommé Emmanuel.

##### **Une personne torturée en commune Mugina, province Cibitoke**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 4 mars 2019 indique qu'en date du 27 février 2019, sur la colline Kagurutsi, commune Mugina, province Cibitoke, Athanase Miburo, âgé de 26 ans, cultivateur et membre du parti politique CNL, a été battu par des jeunes Imbonerakure dirigés par un

Imbonerakure surnommé Kigingi. Selon des sources sur place, Athanase Miburo a été accusé du recrutement des membres dudit parti.

### **Trois personnes torturées en commune Buganda, province Cibitoke**

En date du 6 mars 2019, dans la nuit, sur la colline Cunyu, commune Buganda, province Cibitoke, Pierre Ndikuriyo, Jonas Kubwayo et un nommé Ntirandekura, tous membres du parti politique CNL, ont été tabassés par des jeunes de la milice Imbonerakure dirigés par un surnommé Ndakugarika. Selon des sources sur place, accusées d'avoir tenu des réunions clandestines, ces victimes ont été réveillées vers 22 heures par des Imbonerakure et les ont tabassés.

### ***I.3. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES POLICIERS, DES AGENTS DU SNR ET DES ADMINISTRATIFS***

#### **Deux personnes arrêtées en commune Gihanga, province Bubanza**

En date du 6 mars 2019, vers le soir, en commune Gihanga, province Bubanza, Marc Nsavyimana, représentant communal du parti politique CNL et Edouard Nkunuzimana, Directeur du lycée communal de Gihanga au village V, membre aussi dudit parti, ont été arrêtés par des policiers et détenus au cachot de la brigade de Gihanga. Selon des sources sur place, ils ont été accusés d'avoir tenu une réunion clandestine.

#### **Dix-sept personnes arrêtées en commune Matana, province Bururi**

En date du 10 mars 2019, le matin, 17 militants du parti politique CNL à bord d'un véhicule de type « Hiace » ont été interceptés en commune Matana, province Bururi alors qu'ils se rendaient à Bujumbura dans les cérémonies d'ouverture de la permanence nationale et de lancement officiel des activités dudit parti. Selon des sources sur place, ces personnes ont été conduites et détenues au commissariat communal de la police à Gitandu. Selon les mêmes sources, elles ont été arrêtées pour des raisons politiques et elles ont été libérées le même jour après les cérémonies dudit parti.

#### **Douze personnes arrêtées en commune Mutaho, province Gitega**

En date du 8 mars 2019, dans la nuit, sur la colline Gerangabo, zone Rwisabi, commune Mutaho, province Gitega, douze membres du parti CNL ont été arrêtés par des policiers. Selon des sources sur place, ces personnes ont été accusées de détention illégale d'armes. Selon les mêmes sources, elles ont été conduites au cachot du commissariat provincial de la police à Gitega après une fouille perquisition opérée chez elles sans qu'aucun objet compromettant n'ait été retrouvé.

#### **Une personne arrêtée en commune et province Muyinga**

En date du 8 mars 2019, Marie-Thérèse Ntangere, enseignante à l'ECOFO Gasenyi I, résidant au quartier Gasenyi, chef-lieu de la commune et province Muyinga, a été arrêtée et détenue au commissariat provincial de Muyinga par un OPJ connu sous le sobriquet de Rucenga. Elle a été accusée d'imputation dommageable. Selon des sources sur place, c'est sur base des accusations d'un nommé Kabura et d'un prénommé Bosco, tous officiers de police à Muyinga que la dame a été arrêtée. Selon les mêmes sources, arrêtée vendredi matin et libérée par le procureur de la République, le soir, elle a été arrêtée de nouveau à son domicile par les deux officiers de police, le matin du 9 mars 2019 et l'ont conduite au cachot du commissariat provincial de police de Muyinga.

### **Trente-deux personnes arrêtées en commune Busiga, province Ngozi**

Une information parvenue à la ligue Iteka en date du 4 mars 2019 indique qu'en date du 2 mars 2019, sur la colline et zone Mihigo, commune Busiga, province Ngozi, 23 personnes, adeptes d'une secte d'Eusebie Ngendakumana dont Vénuste, son frère Léonard et leur père ont été arrêtées et conduites au cachot de la zone Mihigo par des agents du SNR et des policiers. Selon des sources sur place, cette arrestation a eu lieu alors qu'ils étaient dans la fête de levée de deuil définitive de 2 fidèles tués en RDC et dont les cérémonies venaient d'être suspendues par Tharcisse Bivugire, chef de zone Mihigo. Selon les mêmes sources, la veille, 9 autres personnes ont été arrêtées et dépouillées de leurs biens en cours de route en commune Nyamurenza par des Imbonerakure lorsqu'elles se rendaient à la même fête. Par après, elles ont été conduites au cachot de la commune Nyamurenza avant d'être transférées en même temps que les 23 autres adeptes détenus au cachot de la zone Mihigo à la prison de Ngozi excepté 3 mineurs, en date du 4 mars 2019. Les victimes sont originaires des communes Busiga et Nyamurenza de la province Ngozi ainsi que de Ntega de la province Kirundo.

### **Dix-sept personnes arrêtées en commune Bukemba, province Rutana**

En date du 10 mars 2019, sur la route Bukemba-Rutana, dix-sept membres du parti politique CNL ont été arrêtés par des policiers et conduits au cachot du poste de police de Bukemba. Selon des sources sur place, ces personnes allaient participer aux cérémonies d'ouverture de la permanence nationale et de lancement officiel des activités dudit parti. Selon les mêmes sources, elles ont été libérées le même jour.

#### ***1.4. VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE***

##### **Une fille violée en commune et province Ruyigi**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 8 mars 2019 indique qu'en date du 3 mars 2019, vers 19 heures, un prénommé Aaron, âgé d'une cinquantaine d'années, cordonnier, œuvrant au chef-lieu de la province Ruyigi, dans le quartier Sanzu II, a violé une prénommée L., âgée de 10 ans, dans sa maison. Selon des sources sur place, vers 13 heures du 4 mars 2019, l'auteur présumé a été appréhendé par la police et conduit au cachot de la police de Ruyigi.

#### ***1.5. VIOLATION DU DROIT A UNE REUNION PACIFIQUE***

##### **Interdiction de la tenue d'une réunion en communes Makamba et Mabanda, province Makamba**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 4 mars 2019 indique qu'en date du 3 mars 2019, les représentants du parti Sahwanya FRODEBU se sont vus refuser la tenue des réunions avec leurs militants. Selon Félix Ndirikirirenza, représentant provincial dudit parti en province Makamba, certains administratifs privent son parti de tenir des réunions en violation de la loi régissant les partis politiques au Burundi. Selon des sources sur place, les cas les plus récents ont eu lieu dans les communes de Makamba et Mabanda où les administratifs locaux leur ont interdit la tenue des réunions qui y étaient prévues respectivement sur les collines Nyabangwe ainsi que sur Burima et ont arraché leurs drapeaux. Selon les mêmes sources, Prosper Nduwamahoro, chef de zone Gitaba de la commune Makamba a arraché les drapeaux du parti FRODEBU alors qu'une lettre informant cette réunion avait été déposée au bureau de l'administrateur Japhet Ntungwanayo.

## ***II. FAITS SECURITAIRES***

### **Une attaque à la grenade en commune Mpinga-Kayove, province Rutana**

En date du 4 mars 2019, vers 20 heures, sur la colline Ngarama, zone Kayero, commune Mpinga-Kayove, province Rutana, des gens non identifiés ont lancé une grenade chez un nommé Nterena au moment où il fermait la porte. Selon des sources sur place, la victime a été blessée et 3 doigts coupés. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite au CDS Kayero.

### **Une attaque armée en commune Mutaho, province Gitega**

En date du 5 mars 2019, dans la nuit, sur la colline Gerangabo, zone Rwisabi, commune Mutaho, province Gitega, Didace Bizimana, âgé de 32 ans, a été blessé au cours d'une attaque perpétrée par deux hommes non identifiés, armés de fusils. Selon des sources sur place, ces hommes armés ont également pillé dans deux boutiques de la localité et volé une somme d'argent non encore connue.

### **Des actes d'intimidation en province Cankuzo**

En date du 9 mars 2019, depuis 5 heures du matin, dans toutes les rues des quartiers Amsar, Nyamparahara I et II, Kigwati I, II, III et IV, Résidentiel, Commercial, Rurama, Ndava I et II, au centre urbain de Cankuzo, des Imbonerakure dont certains munis d'arbres taillés à la forme de fusil, habillés de t-shirt du parti CNDD-FDD et portant des bottines militaires ont semé la terreur. Selon des sources sur place, ces Imbonerakure faisaient des exercices physiques et sportifs, en prononçant des mots hostiles comme « nous allons vous tuer avec des couteaux et des baïonnettes » pour effrayer des membres des partis politiques de l'opposition qu'ils considèrent comme leurs ennemis. Selon les mêmes sources, par après, ils sont montés sur Mahango, une montagne qui surplombe la ville de Cankuzo où ils ont tenu une réunion dont le contenu n'a pas été révélé. A leur retour, ils se sont rassemblés autour de 12 foyers de feu de charbon où ils grillaient de la viande qu'ils partageaient avec des autorités de la province comme Pierre claver Nakumuryango, conseiller principal du Gouverneur ; Albert Rusabagi, conseiller économique du Gouverneur; Léonidas Tangira, DPE ; Révérien Ndugi, secrétaire provincial du parti CNDD-FDD; Ndanoba, représentant provincial des Imbonerakure et Innocent Nyandwi, Administrateur communal de Cankuzo. Ces festivités ont pris fin vers 15 heures.

### **Des collectes forcées des fonds en commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie**

En date du 5 mars 2019, au chef-lieu de la zone urbaine de Ngagara, commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie, avant d'octroyer des documents administratifs aux requérants, Imelde Ndikuriyo, chef de zone Ngagara exige la présentation de deux reçus d'une société de collecte des immondices de 10 000 fbu pour les mois de juillet et d'août 2018. Selon des sources sur place, cette collecte forcée des fonds continue d'être perçue alors que ladite société qui enlevait ces immondices a suspendu ses activités depuis le mois de juin 2018. Selon les mêmes sources, les requérants ne disposant pas de ces reçus sont orientés par des agents de ladite zone dans un kiosque de cette société se trouvant tout près des bureaux de la zone Ngagara pour payer cet argent.

### **Des contributions forcées en commune Ntega, province Kirundo**

Depuis le mois de mars 2019, tous les élèves de l'ECOFO Mugendo, en commune Ntega, province Kirundo, doivent amener 10 à 15 briques cuites (coûtant chacune 30 fbu) à l'école par jour pour la construction de la permanence communale du parti CNDD-FDD de Ntega. Selon des sources sur place, cette décision a été prise par Jean Bosco Karikunzira, Directeur de l'ECOFO Mugendo et un élève qui



n'amène pas ces briques est chassé de l'école. Selon les mêmes sources, les autorités communales et du parti CNDD-FDD venaient d'obliger la population de contribuer une somme de 3000 fbu par ménage.

### ***III. CONCLUSION***

Des allégations de violations, des atteintes et des violations des droits de l'homme consécutives à la dégradation du contexte politique depuis le début de la contestation du troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza continuent d'être enregistrées dans différents coins du pays.

Des cas de tueries, de tortures, d'arrestations arbitraires et illégales ciblés à l'endroit des opposants et prétendus opposants du pouvoir du parti CNDD-FDD sont rapportés.

La Ligue Iteka s'insurge contre l'impunité des crimes qui est attribuée aux proches du parti CNDD-FDD. Des membres de ce parti impliqués dans différents crimes jouissent de l'impunité avec une complicité affichée des pouvoirs publics.